

PERIMETRE DU QUARTIER

Somme (80)

Commune : **Amiens.**

Z.R.U. : **Quartier Nord.**

2206020

n° d'ordre : 551

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 2

Secteur 1 : Quartiers Nord

- Rue Watteau, de la rue Franklin Roosevelt à l'avenue de l'Europe
- Avenue de l'Europe jusqu'à la rue Claude Debussy
- Rue Claude Debussy jusqu'à la rue Maurice Ravel
- Rue Maurice Ravel jusqu'à la rue Gustave Charpentier
- Rue Gustave Charpentier jusqu'à la route de Raineville
- Route de Raineville jusqu'à la rue Pierre Brossolette
- Rue Pierre Brossolette jusqu'à la limite Sud de la parcelle section ZK n° 98
- De la limite Sud des parcelles section SK n° 98, 99 et 100 au chemin des Granges
- Chemin des Granges jusqu'à la rue d'Allonville
- Rue d'Allonville jusqu'à la rue Fénélon
- Rue Fénélon jusqu'à la limite Ouest des parcelles section MP n° 235 et 236
- Limite Sud des parcelles section MP n° 235 et 236 jusqu'à la rue Montaigne
- Rue Montaigne jusqu'à la limite Ouest de la parcelle section MP n° 260
- Limite Ouest de la parcelle section MP n° 260 jusqu'à la limite Sud de la parcelle section CN n° 31
- Limite Sud des parcelles section CN n° 31, 293, 294, 295 jusqu'à la rue Voltaire franchie, puis limite Sud de la parcelle section CN n° 282 jusqu'au boulevard de Roubaix
- Boulevard de Roubaix traversé au carrefour rue d'Allonville jusqu'à la rue Lucien Lecointe à la limite sud de la parcelle section CK n° 377
- Limite Sud des parcelles section CK n° 377, 381, et 814 jusqu'à la rue Maurice Gare
- Rue Maurice Gare jusqu'à la rue Winston Churchill
- Rue Winston Churchill jusqu'à la rue Robert Schuman
- Rue Robert Schuman jusqu'au carrefour Georges Clémenceau
- Carrefour Georges Clémenceau jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle
- Avenue du Général de Gaulle jusqu'aux limites Sud-Ouest des parcelles section BV n° 37 et 247
- Limites Sud-Ouest des parcelles section BV n° 37 et 247, puis limite Ouest de la parcelle section BV n° 257, puis limite Sud de la parcelle section BV n° 261 et limite Ouest de la parcelle section BV n° 239 jusqu'au Chemin de la Flaque
- Chemin de la Flaque jusqu'à la rue Emile Lesot
- Rue Emile Lesot jusqu'à la rue Terral (place Serge Chrétien)
- Rue Terral jusqu'à la rue Franklin Roosevelt
- Rue Franklin Roosevelt jusqu'à la rue Watteau
- (Rue Watteau)

Secteur 1a : Espace industriel nord

Parcelle section KT n° 77 en partie, conformément au plan joint planche n° 1

Secteur 1b : Espace industriel nord

Parcelles section KT n° 95, 96 pour partie, 97 pour partie, 108, 109, 110, conformément au plan joint planche n° 1

Secteur 2 : Espace industriel nord

Parcelle section KV n° 324, conformément au plan joint planche n° 1

Secteur 3 : Espace Saint Ladre

Parcelles section KX n° 854 pour partie, 882 pour partie, section MT n° 434 pour partie, conformément au plan joint planche n° 2

Secteur 4 : Espace Saint Ladre

- Parcelles section KW n° 159, 160, 161, 163, 164, 165 pour partie
- Parcelles section ZO n° 15, 17, 18, 19, 20, 25 pour partie, conformément au plan joint planche n° 2

Secteur 5 : Les Hauts de Saint-Maurice

Parcelles section KW n° 168 pour partie, conformément au plan joint planche n° 2

Secteur 6 : Le Fond de Raineville

Parcelle section ZK n° 65, 66 pour partie, 67, 68 pour partie, conformément au plan joint planche n° 2